

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 5 mai 2025 20:00

En exercice : 15

Présents : 10

Excusés : 3

Absents : 2

Président de séance :

Philippe BUSSERON

Secrétaire de séance :

Marie-Noëlle MENAT

Rapporteur : Philippe

BUSSERON

N° interne de l'acte :

505052025

N° de feuillet :

lundi 5 mai 2025, le Conseil Municipal de Commune de BAYET s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle de réunion de la mairie.

Membres présents :

Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Marie-Noëlle MENAT, Angélique DUBOCAGE, Olivier HORNBERGER, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Laurent MARION, Nathalie MAY

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Sandrine BRODE (donne pouvoir à : Philippe BUSSERON), Nadia HADJI (donne pouvoir à : Bruno LAMOUCHE), Joffrey MASSON (donne pouvoir à : Nathalie MAY)

Membres Absents :

Grégory BIDEET, Serge DEBOURGES

Délibération 5 - Fonds de concours de la communauté de communes Saint-Pourçain-Sioule Limagne

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de faire une demande de subvention à la communauté de communes Saint-Pourçain-Sioule Limagne pour le programme Acquisition de matériel 2025

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Nature des investissements :

Total des acquisitions de matériel (tondeuse frontale) : 26 000 € HT

Approuve le plan de financement de cette acquisition dans les conditions suivantes :

Communauté de communes : 9 018 € (34,68 %)

Commune de Bayet : 16 982 € (65,32 %)

Mandate Monsieur le Maire pour demander le versement de la subvention et l'autorise à signer tout document relatif à ce dossier.

Résultats de vote : Adopté

Pour : 13 voix Philippe BUSSERON, Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Marie-Noëlle MENAT, Sandrine BRODE, Angélique DUBOCAGE, Olivier HORNBERGER, Nadia HADJI, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Laurent MARION, Joffrey MASSON, Nathalie MAY

Contre : 0 voix Abstentions : 0 N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 2

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire

Le Secrétaire de séance,
Marie-Noëlle MENAT



Certifié exécutoire : 07/05/2025

Transmis au contrôle de légalité le : 7/05/2025

Publié le : 7/05/2025

